

---

# Bien Plus qu'un gestionnaire en Santé et Prévoyance





# Sommaire

- I. Cogévie  
Votre partenaire de confiance
  
- II. Cogévie  
À votre écoute
  
- III. Cogévie  
Votre solution innovante et digitale
  
- IV. Cogévie  
Nouveautés pour 2021



---

# Cogévie

Votre partenaire de confiance

# Notre Mission



---

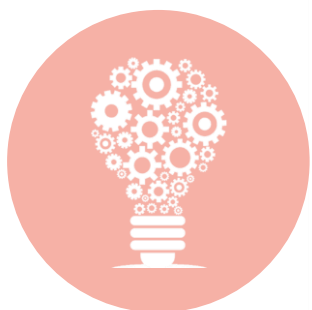
Accompagner les assurés  
en simplifiant l'organisation de leur parcours de santé



# Nos engagements



PROXIMITÉ



ADAPTABILITÉ



VALORISATION

# Nos engagements



## PROXIMITÉ



Une équipe experte sur chaque métier à **votre écoute**



**Communication** aux salariés :

livret d'accueil, tiers payant, info conseils et services



**Souplesse et modularité** de la gestion, liée à vos contraintes



## ADAPTABILITÉ



**DSN** : collecte et gestion des informations



Capacité à résoudre les **cas spécifiques** de façon très réactive



**Services digitaux**, pour faciliter la gestion quotidienne de vos salariés



## VALORISATION DE VOTRE PORTEFEUILLE



Renforcement de **l'expérience collaborateur**



**Conseil** aux assurés sur le **choix des options**



Sensibilisation à la **maîtrise des dépenses** grâce à la valorisation des réseaux de soins

---

# Cogévie

À votre écoute



# Notre état d'esprit au service de l'Humain



**Professionalisme**  
des équipes



Accueil téléphonique  
par des **gestionnaires**  
**qualifiés**



**Écoute empathique**  
et durée des appels adaptée



# Notre identité

2

Sites Gestionnaires  
Agences commerciales à Nantes et  
Paris

180 000

Bénéficiaires

70

Salariés

150

Partenaires



Taille Humaine



Organisation Simple



Spécialisation Métiers



Made in France



RSE



Mécénat



Engagement



# Notre domaine d'expertise



Gestion  
des  
contrats



Équipes  
spécialistes



# Nos engagements à vos côtés



## SANTÉ

Règlement des décomptes  
télétransmis  
Enregistrement d'une radiation



Facture transmise par l'assuré  
Devis et prise en charge  
Bulletin d'affiliation  
Edition carte de tiers payant



## PRÉVOYANCE

Règlement des indemnités  
journalières d'incapacité  
télétransmises

Règlement des indemnités  
journalières d'incapacité hors  
télétransmission

Enregistrement déclaration  
d'arrêt de travail

# Nos partenaires à votre service

## Télétransmission

Simplification des démarches administratives

Automatisation des flux

- Décomptes de santé
- Décomptes d'indemnités journalières

## Tiers Payant

Dispense d'avance de frais pour vos adhérents

- Pharmacie
- Laboratoires
- Auxiliaires médicaux
- Hôpitaux & cliniques

## Réseaux de Soins

Maîtriser ses dépenses de santé

- Tiers-payant en optique et/ou dentaire
- Gestion des réseaux de professionnels de santé
- Coaching, conseils, accompagnement...

# Notre Gestion de proximité



## ENTREPRISE

### Mise en Gestion

- Bulletin papier / dématérialisé
- Importation des fichiers
- E-affiliation

### Gestion

- Entrées / Sorties / Modifications
- Gestion de la famille
- Choix des options

### Cotisations

- Réception des flux DSN : pré-calcul des cotisations
- Prélèvement automatique selon bordereau validé



## ASSURÉ

### Centre de Gestion

- Décroché téléphonique en 3 sonneries
- Amplitude des horaires d'accueil 8H30 – 17H30
- Réponse aux mails en moins de 24H

### Pièces manquantes

- Appel sortant par nos gestionnaires pour informer l'assuré des pièces justificatives manquantes au paiement de la prestation

### Cotisations

- Prélèvement des options sur compte bancaire
- Choix de la date de prélèvement par le salarié
- Gestion multi-RIB cotisations / prestations

# Santé

## Faciliter le quotidien des salariés



**Copie & photo de vos factures** de soins jusqu'à 2 000 €



**Alerte mail** à chaque remboursement



Gestion **multi-RIB**



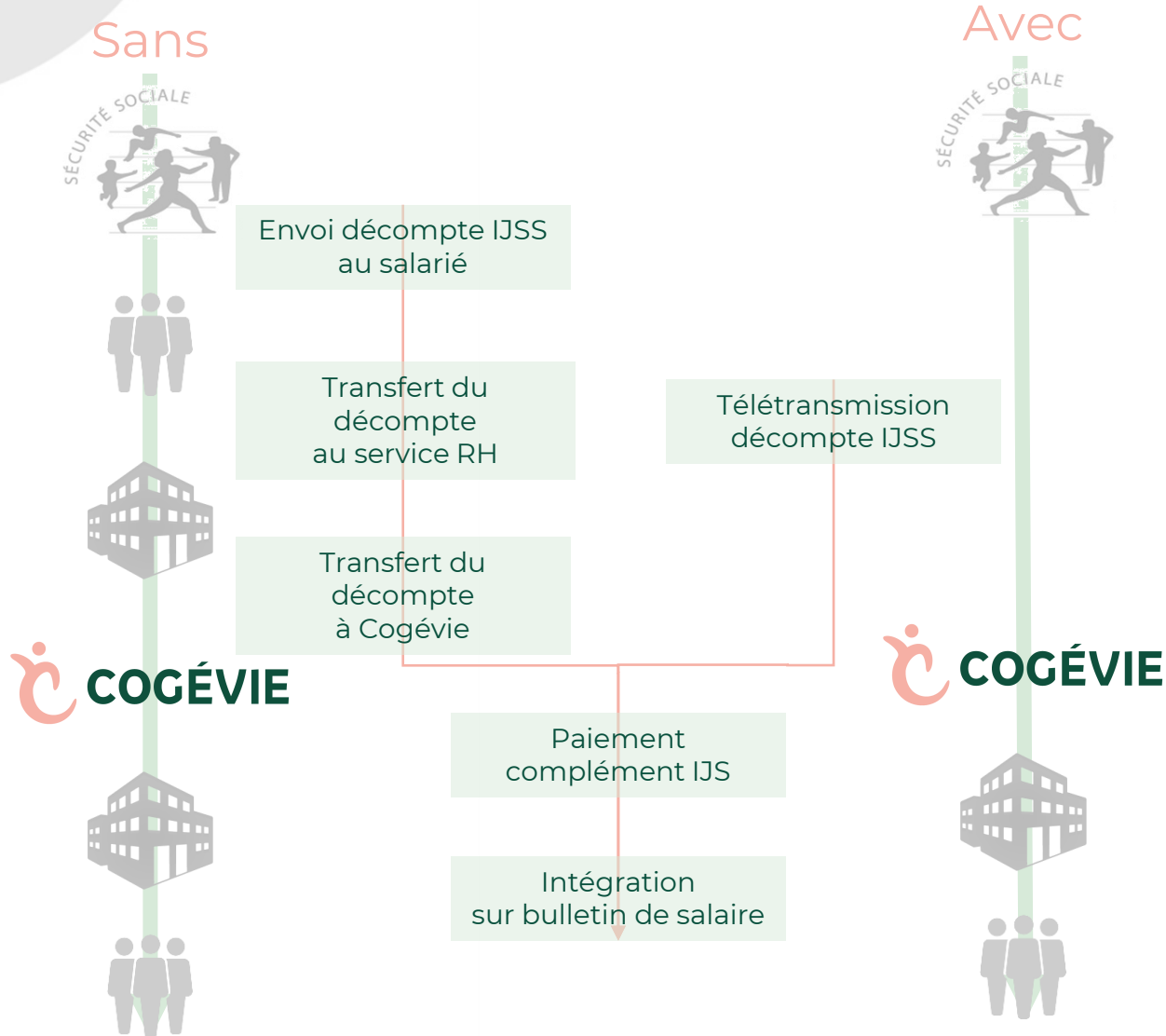
**Télétransmission** active pour toute la famille  
Gestion du numéro de Sécurité Sociale des 2 parents pour les enfants



Carte de tiers payant **en ligne**

# Prévoyance

## Télétransmission des IJSS



**Rapidité** de paiement  
et disponibilité en trésorerie

**Simplicité** des  
démarches et des échanges

**Satisfaction** du salarié  
et des équipes RH

# Affiliations

## 3 possibilités, selon votre situation

### 1 INTÉGRATION EN MASSE

Deux types de documents qu'il est possible d'intégrer par les services Cogévie :

- Le fichier complet de tous les affiliés de l'ancien gestionnaire
- Le fichier partiel des salariés de l'entreprise

### 2 BULLETIN INDIVIDUEL D'AFFILIATION

Document sur-mesure préparé par Cogévie

- Informer et mettre à jour les situations du salarié
- Valider le choix des options

### 3 AFFILIATIONS EN LIGNE

Extranet entreprises [www.cogevie.fr](http://www.cogevie.fr)

- Affiliation du salarié et/ou de sa famille en ligne
- Mise à jour pendant la vie du contrat
- Action ponctuelle ou récurrente possible



---

# Cogévie

Votre solution innovante et digitale

# Notre Offre digitale Entreprise

## DSN SEPA



### POURQUOI L'UTILISER ?

Aligner strictement les prélèvements des entreprises à leurs déclaratifs

- Les bordereaux de cotisations sont réconciliés à posteriori avec les données Cogévie

#### Les avantages

- Fluidifier les échanges avec les entreprises
- Simplifier et faciliter le règlement des cotisations



### COMMENT ?

Cocher la case « prélèvement » pour mode de règlement lors de la déclaration DSN

- Règlement en une seule fois
- Choix de la date de paiement, dans le respect des dates butoirs.
- Prélèvement par Cogévie sur le compte bancaire mentionné dans le flux DSN
- Vérification de la cohérence des informations par les services Cogévie (effectifs, taux de cotisation...)

## Extranet

[www.cogevie.fr/pre-connexion-entreprise/](http://www.cogevie.fr/pre-connexion-entreprise/)



Gérer les **entrées / sorties** des salariés



**Modifier** les données assurés  
Options, situation de famille...



**Partager** des informations avec Cogévie

# Notre Offre digitale Assuré

Tous les services et informations de l'espace assuré disponibles en un clic sur smartphone et tablette



Carte de tiers payant **dématérialisée**



Envoi de votre **facture de soins par photo**



Prise en charge **hospitalière**



**Consultation** remboursements / situation familiale



**Géolocaliser** un professionnel de santé (Sur extranet uniquement)



Correspondance via une **messagerie sécurisée**

---

# Cogévie

## Nouveautés pour 2021

# Nouveautés pour 2021

## Entreprises et assurés :

### Affiliation Santé 100% en ligne des assurés

- Lors d'une mise en place, sur la base d'un fichier simplifié des effectifs envoyé par l'entreprise, COGEVIE transmet aux assurés des liens de connexion à l'ensemble des assurés (par mail ou courrier)
- Affiliation à effectuer en ligne par l'assuré en toute autonomie
- Reporting transmis à l'entreprise sur l'état des adhésions créées (ou dispenses souhaitées)

### Nouvel outil de **pilotage Prévoyance** sur l'extranet Entreprise

- Déclaration des arrêts de travail en ligne
- Suivi et transmission des décomptes d'IJSS
- Clôture des dossiers

### Accès au **compte cotisant** sur l'extranet Entreprise

- Vision des cotisations réglées et à régler par l'entreprise sur chaque contrat géré par COGEVIE

# Nouveautés pour 2021

## Courtiers

### Nouvel **extranet Partenaire**

- Accès aux actualités en ligne et dernières communications de COGEVIE
- Module de consultation et édition de livrets statistiques détaillés avec un choix d'analyse sur-mesure, pour piloter de manière fine et approfondie les régimes de vos clients
- Mise en ligne d'un socle documentaire général de COGEVIE et suivi des informations opérationnelles de vos contrats (état des encaissements et effectifs couverts sur vos contrats)



# COGÉVIE

SAS de courtage en assurances - Capital social : 500 000 € - 534 890 025 RCS Nantes - ORIAS : 12064619 (vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Sous le contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09 ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) - Cogévie exerce son activité en application des dispositions de l'article L 520-1 II b du Code des assurances. La liste des assureurs partenaires est disponible sur demande  
Réclamation : COGÉVIE / Service Réclamation : BP 20404 - 44004 NANTES Cedex 1 ou [reclamation@cogevie.fr](mailto:reclamation@cogevie.fr)  
Si la réponse apportée par nos soins ne vous satisfait pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au Médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante :  
La Médiation de l'Assurance TSA 50110 - 75441 PARIS Cedex 09 - [le.mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-assurance.org) - [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)